

Légende

Périmètres des sites

Périmètre du site

BE33031

Périmètres des autres sites

BE33002

BE33003

BE33004



0 100 500 mètres

Coordonnées Lambert belge 1502

© SPW-DGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministère fédéral

Rudy DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Énergie, de la Région, de la Mer, de la Forêt et du Patrimoine

Carte RI ANTONIO

Par obligation pour dérivés de copeau confiné.

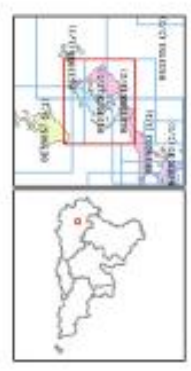
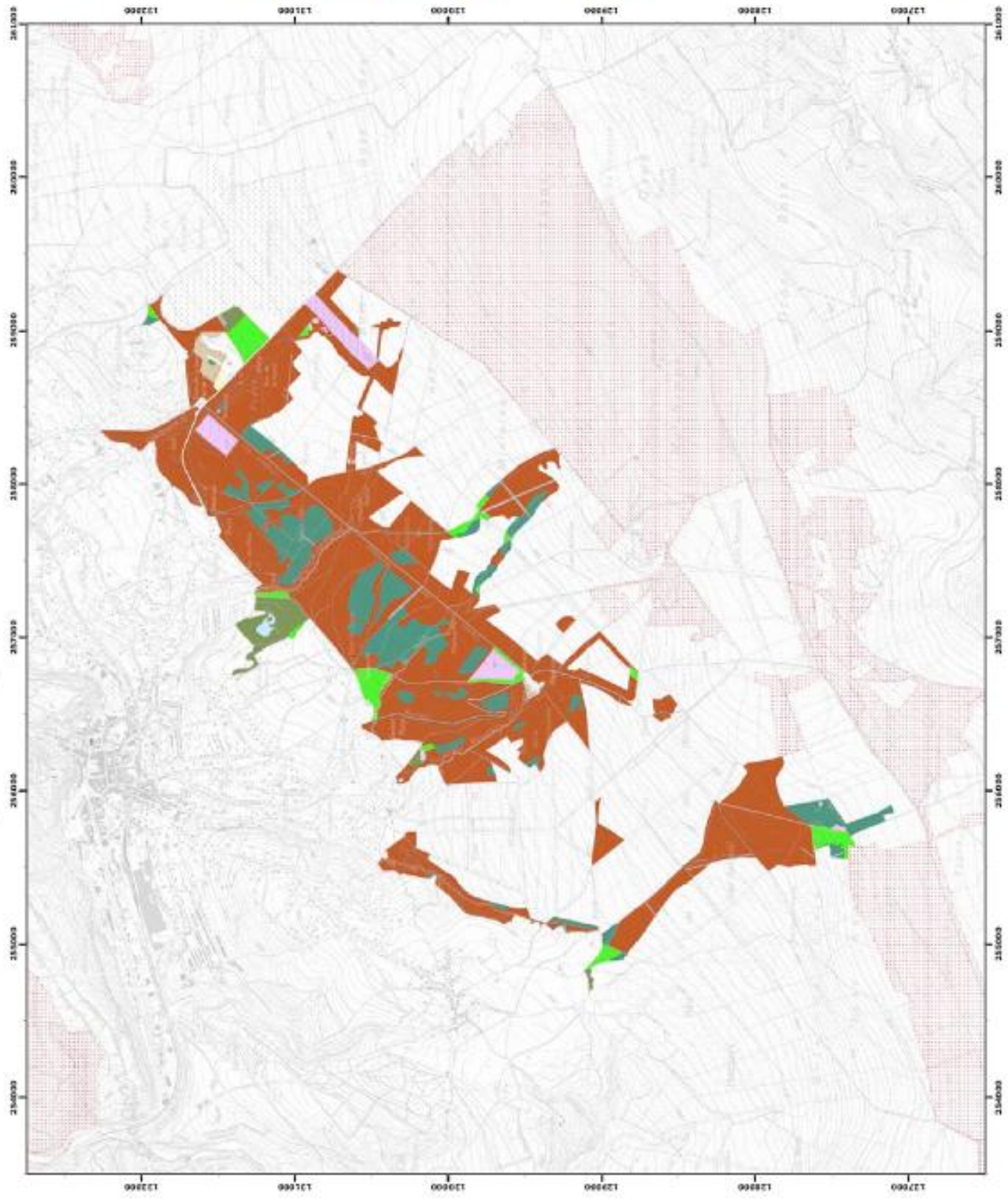
Date d'impression : décembre 2013

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Avis de droit de copie 15-10-010-00000

Ministère de l'Énergie, de la Mer, de la Forêt et du Patrimoine

Ministère de l'Énergie, de la Mer, de la Forêt et du Patrimoine



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (Forêts primaires)
- UG 2 (Forêts à caractère patrimonial)
- UG 3 (Forêts à caractère scientifique)
- UG 4 (Forêts à caractère éducatif)
- UG 5 (Forêts de loisirs)
- UG 6 (Forêts productives)
- UG 7 (Forêts productives à caractère éducatif)
- UG 8 (Forêts productives de grande valeur patrimoniale)
- UG 9 (Forêts productives à caractère éducatif)
- UG 10 (Forêts à caractère patrimonial)
- UG 11 (Forêts à caractère éducatif)

Unités de gestion temporaires

- UG tempo 1 (Forêts à caractère patrimonial)
- UG tempo 2 (Forêts à caractère éducatif)
- UG tempo 3 (Forêts productives à caractère éducatif)

Unités de gestion en suspension

- UG 54 (Forêts productives à caractère éducatif)
- UG 52 (Forêts à caractère éducatif)

Autres

- Emplois des cartes
- Autre site Natura 2000

0 100 200 mètres
© SPW - DGARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministère-Président

Rudy DEMOTTE
Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine

Carlo DI ANTONIO
Par délégation pour déviation de copie continue,

Date d'impression : Décembre 2013.
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Rue de l'Économie 10, B-1300 Brussels
Tél. +32 (0)2 279 20 00 Fax +32 (0)2 279 20 01
www.fgov.be